

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/833 /F/2019-2020
POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE PISTE AEROPORTUAIRE DE
TYPE CAMIONNETTE PICK UP, SIMPLE CABINE 4x4 ET TIRE CHARIOTS,
POUR LE COMPTE D'AIR BURUNDI.**

Date de publication : 26/02/2020

Date d'ouverture des offres : 25/02/2020

1. Objet

La Compagnie AIR BURUNDI invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture d'un véhicule de piste aéroportuaire de type Camionnette PICK UP, simple cabine 4x4 et tire chariots, pour le compte d'AIR BURUNDI.

2. Financement du marché

Le marché est financé à 100% par les Fonds Propres d'AIR BURUNDI, exercice 2019-2020.

3. Spécification du marché

- 3.1. La passation du Marché sera conduite par un Appel d'Offres Ouvert National (AOON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi ;
- 3.2. La fourniture prévue dans le cadre de ce marché est en seul lot ;
- 3.3. Le véhicule est à livrer dans un délai maximum de 60 jours calendaires.

4. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat de la Direction Générale d'AIR BURUNDI sur présentation de deux bordereaux de versement totalisant un montant non remboursable de cinquante mille francs burundais (**50.000 FBU**) repartit comme suit :

- a) Un montant de vingt-cinq mille francs burundais (**25.000 FBU**) non remboursable, au Compte de Transit des Recettes Non Fiscales N° **1101/001.04** ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom **de l'OBR** ;
- b) Un montant de vingt-cinq mille francs burundais (**25.000 FBU**) non remboursable sur le compte n° **1124/000** ouvert à la **BRB** au nom d'AIR BURUNDI.

Toute question concernant le présent Avis d'Appel d'Offres doit être adressée par écrit moyennant accusé de réception à la Direction Générale d'AIR BURUNDI.

NB. L'absence de ces deux bordereaux entraîne le rejet de l'offre.

6. Présentation de l'offre

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un million de francs burundais (**BIF 1 000 000**). La non présentation de la caution de soumission est cause de rejet automatique de l'offre.

Les soumissionnaires ne doivent soumettre qu'une seule offre pour le présent marché. Les offres sous plis fermés et rédigées en langue française devront parvenir à la Direction Générale d'AIR BURUNDI, sise à Bujumbura, Avenue du Commerce N° 13 au plus tard

le 25 / 02 / 2020 à 09 heure 30 minutes.

7. Validité des offres

L'offre est valable pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

- 8.1. L'offre doit être déposée à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 25 / 02 / 2020 à 09 heure 30 minutes.
- 8.2. Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 25 / 02 / 2020 à 10 heure 00 minutes dans la salle de réunion d'AIR BURUNDI en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent. Les éventuelles protestations ou observations des soumissionnaires sont consignées dans le PV d'ouverture des offres auquel est jointe la liste signée par les soumissionnaires ou leurs représentants présents conformément à l'article 178 du Code des Marchés Publics.

Un Cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à l'ouverture des offres. Il dresse un rapport sur le déroulement de cette séance et donne copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres.

10. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont spécifiées dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres. L'absence ou la non-conformité de l'un des documents y indiqués entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse financière.

11. Adresse

L'adresse à laquelle est fait référence est la suivante :

AIR BURUNDI, Téléphone : +257 22 26 9404, BP 2460 BUJUMBURA

Commune Mukaza, Zone Rohero, Avenue du Commerce N° 13

Fait à Bujumbura, le...../...../2020

LE DIRECTEUR GENERAL D'AIR BURUNDI

Sylvestre NGENDAKUMANA

[Signature]

[Stamp: AIR BURUNDI - 8Y - B.P. 2460 BUJUMBURA - Tél. 22 26 04 04 Fax 22 34 53]